



Projet Avenir de la poêlerie-fumisterie		07
Point de mire sur la génération Z		10
Perles des archives		17



CORDIALE BIENVENUE : GÉNÉRATION Z

De la génération des baby-boomers, en passant par les milléniaux et la Gen Z à la génération Alpha – le monde change en permanence. Alors que la génération des baby-boomers percevait le premier rétroprojecteur à l'école comme une innovation, les milléniaux ont connu des premiers ordinateurs de table – dans les années 2000 le Mac de l'entreprise technologique Apple, par exemple, se trouvait dans de nombreuses salles de classe. Mais quelle est la génération qui influence la formation au-jour'd'hui ? Et quelles sont les exigences des jeunes adultes à une formation professionnelle initiale ? Les « Gen Z », fréquemment aussi appelés « Digital Natives », sont les jeunes adultes d'aujourd'hui – donc en grande partie aussi les personnes en formation 2022. Leur vie se déroule aussi bien dans l'espace virtuel que réel, leur soif de smartphones et de médias sociaux est manifeste ; leur capacité décisionnelle et leur mode de vie qui n'engage à rien sont deux attributs entièrement associés au fait de passer son temps dans l'environnement virtuel. Mais pourquoi les jeunes se remettent-ils tant en question et pourquoi ne peuvent-ils pas se décider, malgré les opportunités qui s'offrent à eux ? La raison : leur environnement numérique. En un minimum de temps ils disposent d'innombrables offres qu'ils peuvent comparer. Il s'agit alors de pondérer les avantages et les inconvénients et le fait de patienter un peu présente la chance de trouver une offre encore meilleure. C'est également le cas en ce concerne le choix professionnel ou la recherche d'un emploi : Le fait de regarder en permanence « autour de soi » comble leur désir d'optimisation. Le nouveau poste convient, mais il se peut qu'un emploi encore meilleur se présente. Pourquoi alors ne pas se rétracter du contrat actuel et accepter une nouvelle offre ? La génération Z se pose constamment ces questions, et bien d'autres encore, dans sa vie quotidienne. Le résultat est une organisation de la vie où la prise de décision est freinée et où l'on ne s'engage à rien. Ce mode de vie correspond aux valeurs : santé, liberté, individualité, famille, amitié, justice et diversité. La conception de l'environnement d'apprentissage permet de satisfaire les valeurs liberté, individualité et diversité. Le temps est donc venu pour feusuisse de franchir consciemment une étape de développement permettant de proposer à l'avenir un environnement d'apprentissage moderne. Les exigences en matière de technologies et de flexibilité ont considérablement évolué avec l'arrivée de la génération Z.

Les contenus du support de cours actuel sont révisés, extraits des dossiers scripts analogues et transférés dans un environnement d'apprentissage numérique. L'orientation aux compétences opérationnelles implique un nouveau plan de formation ; une mise en œuvre orientée aux lieux de formation est assurée par une plateforme d'apprentissage numérique. Une communication simplifiée entre les personnes en formation et les formateurs aux trois lieux de formation est un élément essentiel pour assurer le succès de la période de formation. La tenue du dossier de formation deviendra également plus attractive et moderne.

Grâce à l'élaboration moderne et numérique des supports d'enseignement et d'apprentissage, les personnes en formation peuvent atteindre le mélange désiré de travail et de loisirs, apprendre indépendamment du lieu et à des horaires flexibles et disposer ainsi d'un instrument organisationnel moderne. Par ailleurs, les enseignants disposent d'une base moins restreinte pour la conception didactique-méthodologique des séquences d'enseignement.

La modernisation et la numérisation des médias d'apprentissage sont considérées par feusuisse comme une partie intégrante du projet « Avenir de la poélerie-fumisterie » et seront lancées à l'automne 2022.

Mike Piller, responsable de la formation professionnelle

Texte français: www.feusuisse.ch

05 ASSOCIATION

- 05 De l'administration
- 07 Projet Avenir de la poélerie-fumisterie

10 REPORTAGE

- 10 Point de mire sur la génération Z
- 26 En voyage avec la Triengen-Sursee-Bahn ST
- 29 Colin Porret, poêlier-fumiste à Gorgier (Neuchâtel)

12 «L'HOMME ET SON POÊLE»

- 12 Sascha Ruefer, commentateur sportif SRF

14 SAVOIR PROFESSIONNEL

- 14 Notice technique amenée d'air de combustion
- 17 Perles des archives

20 FORMATION PROFESSIONNELLE

- 20 Procédure de qualification 2022
- 23 SwissSkills 2022
- 30 Formation continue

32 PR / SERVICE

- 32 ATTIKA FEUER AG, Cham
- 33 Bertrams-Sabu AG, Buswil bei Lyss
- 34 Manifestations

Photo de couverture :

La photo de couverture montre les objets, définis par la commission d'examen ayant été construits lors de l'examen pratique 2022.

Photo : Charles Ingold

De l'administration – réunion du 16 mai 2022

L'administration feusuisse a pris note, discuté ou adopté les affaires suivantes lors de sa réunion du 16 mai 2022 :

Assemblée des membres 2022 :

- Fait le bilan de l'assemblée des membres du 31 mars 2022 et de ses résolutions
- Décidé de soumettre la révision totale du règlement des cotisations à l'assemblée des membres 2023

Journées techniques 2022/2023 :

- Évalué les journées techniques 2022 et décidé pour la manifestation 2023 :
 - Réduction de 4 à 3 séries d'exposés
 - Davantage de thèmes attractifs de la pratique pour les collaborateurs/professionnels
 - Organisation d'une présentation de produits (l'assemblée des membres/les journées techniques 2023 se dérouleront les 13 et 14 avril 2023 au Campus Sursee)

Élections générales 2023–2026 :

- Discuté les élections générales 2023–2026 (en raison de la révision partielle des statuts feusuisse art. 21, la durée de mandat des fonctionnaires feusuisse a été limitée à 9 ans ; la durée de mandat écoulée est entièrement prise en compte)

Froburg :

- Adopté le rapport final « Assainissement installation de chauffage » et constaté que l'estimation des coûts a été respectée

Projets :

www.lerneofenbauer.ch

Informations sur l'avancement du projet :

- Un courrier avec des informations sur les poêliers-/poêlières-fumistes CFC a été adressé à plusieurs centaines de jeunes gens, dont les adresses avaient été récoltées aux salons professionnels 2021.

- Toutes les entreprises formatrices ont à plusieurs reprises été contactées concernant les « places d'apprentissage vacantes » ou les « nouveaux contrats d'apprentissage ».
- Une annonce est parue régulièrement dans le « Magazine professionnel » (groupe cible : les entreprises formatrices).
- En tant que nouvelle mesure, une brochure « Apprentissage de trois ans comme poêlière-/poêlier-fumiste CFC » a été élaborée en français et en allemand.

Avenir de la poélerie-fumisterie

- Informations sur l'avancement du projet :
- Le projet « Avenir de la poélerie-fumisterie » est actuellement en phase 4 « Plan de formation et ordonnance sur la formation CFC ».
- Le profil de qualification « Poêlière-/poêlier-fumiste CFC » a été adopté le 19 avril 2022 par le SEFRI, représenté par Yaël Fathi. Les 8 et 29 avril deux d'un total de quatre ateliers se sont déroulés pour l'élaboration du plan de formation.
- Les ateliers trois et quatre ont eu lieu en mai et juin. Le focus était porté, entre autres, sur la conception de la future procédure de qualification (PQ).
- Le 15 juin 2022 les prescriptions sur la formation ont été présentées à la CSFP.

Mutations :

- Pris note et adopté les mutations de membres

Corsin Farrér, directeur feusuisse

Membres feusuisse

Nouveau membre 1.7.2022 :

Peterkeramik GmbH
Herr Thomas Peter
Staatsstrasse 158
3626 Hünibach



L'école professionnelle « Boden Schweiz » à Oberentfelden AG

Examen professionnel supérieur

Le 7 juin 2022 quelques candidats ont commencé la formation de Maître poêlière-/poêlier-fumiste (EPS) à Oberentfelden avec le module de gestion d'entreprise. A l'école professionnelle « Boden Schweiz » ils participeront à dix blocs de cours sur les thèmes gestion d'entreprise et de personnel avant de passer le dernier des deux examens modulaires fin février 2023.

Le but est de réaliser, à partir de l'automne 2023, le cursus « Cours de maîtrise » qui sert à la préparation de l'examen professionnel supérieur. L'organisation sera lancée en automne 2022 et le cours sera publié dès que possible.

L'examen de maîtrise est actuellement programmé pour l'été/l'automne 2024.

Texte : Mike Piller, photo : Jil Lüscher

PROJET AVENIR DE LA POÊLERIE-FUMISTERIE

Le certificat fédéral de capacité fait peau neuve

Rétrospective du projet : Après une planification approfondie du projet « Avenir de la poêlerie-fumisterie », les premières étapes de la mise en œuvre de la révision totale de la formation professionnelle initiale ont été entamées en automne 2021.

TEXTE : MIKE PILLER, PHOTOS: EVA HEINIMANN



Au moyen de deux conférences sur l'avenir, de l'instauration d'un groupe de travail et d'un sondage auprès de la base de l'association ont été élaborées la première ligne directrice « Association » et, sur la base de celle-ci, la ligne directrice « Formation ». L'élaboration était empreinte de la participation de la branche. Il incombait également aux membres d'adopter les deux lignes directrices lors de l'assemblée des membres et de s'engager et de soutenir la ligne de conduite adoptée par l'association.

En janvier 2022 le profil professionnel pour la première formation entièrement révisée de « Poêlière-/Poêlier-fumiste CFC » a obtenu de nouveaux contours sous la forme du nouveau profil de qualification. Nous en avons déjà parlé dans le « Magazine professionnel » N° 1/2 2022. Sur cette base ont ensuite été élaborés l'ordonnance sur la formation (orfo) et le plan de formation (Planfor). Au cours de quatre ateliers, avec l'accompagnement pédagogique d'Eva Heinimann (bwerk bildung gmbh), cinq domaines de compétences opérationnelles, les compétences opérationnelles correspondantes ainsi que les

objectifs évaluateurs ont été élaborés et la procédure de qualification a été révisée.

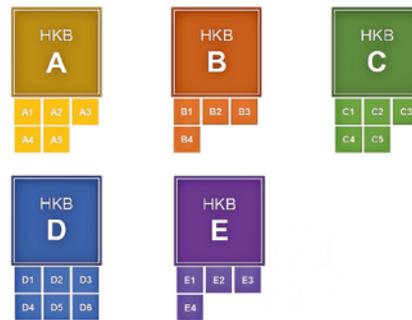
Au cours des ateliers, répartis sur trois mois, le groupe de travail, sous la direction du chef de projet Mike Piller, s'est penché en autres sur les questions clés suivantes : Quelles sont les compétences qu'une poêlière-fumiste ou un poêlier-fumiste CFC doit posséder après l'apprentissage ? Quels objectifs évaluateurs sont enseignés et acquis à quel lieu de formation ? Quels types d'examen doivent être intégrés dans le futur profil de qualification et comment sont-ils à pondérer ? Ces questions et bien d'autres ont été abordées, discutées et ont reçu des réponses lors des ateliers organisés à Froburg. En plus de la composition hétéroclite du groupe de travail, ces discussions passionnantes, intenses et constructives ont notamment permis au groupe de travail d'atteindre un résultat qui se présente fondé et réfléchi. .

Quelles sont les compétences qu'une poêlière-fumiste ou un poêlier-fumiste CFC doit posséder après l'apprentissage, quels objectifs évaluateurs sont enseignés et acquis à quel lieu de formation, quels types d'examen doivent être intégrés dans la future procédure de qualification et comment sont-ils à pondérer ? Ces questions et bien d'autres ont été abordées, discutées et ont reçu des réponses lors des ateliers organisés à Froburg.

Suite à la présentation à la Conférence suisse des offices de la formation professionnelle du 15 juin 2022, les remarques la



AUSGANGSLAGE



HANDLUKOMPETENZ- BEREICHE (HKB)



LEKTIONENTAFEL

préparation numérique des supports de cours sont des thèmes particulièrement présents. Au cours des dernières semaines, des contacts passionnants ont pu être établis et une première présentation de produits a eu lieu.

Cette dernière ne devrait à l'avenir plus prévoir d'examen écrit sur les connaissances professionnelles et comprendre trois domaines. En plus de la culture générale obligatoire avec une pondération de 20%, la procédure de qualification pourrait se présenter comme suit : Le premier domaine de qualification est le travail pratique (TPP). Celui-ci est réparti en quatre positions : a) les thèmes des connaissances professionnelles, telles que par exemple le dessin et le calcul, seraient en première position (pondération 15%) et testés en pratique ; b) la construction serait effectuée en deuxième position – pondération 60% ; c) la troisième position serait une instruction de la clientèle sous forme d'examen oral ; d) le travail pratique serait conclu par un entretien professionnel, soit un dialogue avec un expert sur la base du dossier de formation. Enfin, le dernier domaine de qualification serait la note d'expérience. Cette note d'expérience serait vraisemblablement pondérée à 40% – dont 50% de l'école professionnelle et 50% des cours interentreprises.

Un thème récurrent dans le groupe de travail ainsi qu'en relation avec la révision du profil professionnel en général sont la modernisation et la numérisation.

L'actualisation du contenu, la mise en forme moderne et la préparation numérique des supports de cours sont des thèmes particulièrement présents. Au cours des dernières semaines, des contacts passionnants ont pu être établis et une première présentation de produits a eu lieu.

La modernisation et la numérisation ont une grande importance dans le cadre de la révision du profil professionnel. L'actualisation du contenu, la mise en forme moderne et la préparation numérique des supports de cours sont des thèmes particulièrement présents.



DIGITALISIERUNG UND MODERNISIERUNG

LEHRMITTEL UND UNTERRICHT

Une nouvelle orientation dans ce domaine ne permet pas seulement de vivre avec son temps. De nouvelles opportunités sont créées pour l'organisation de l'apprentissage et de l'enseignement. En même temps la documentation des progrès d'apprentissage ainsi qu'une communication axée sur la personne en formation entre les lieux de formation doivent être simplifiées et intensifiées.

Cette réorganisation des médias didactique apporte donc des nouveautés et des opportunités passionnantes pour toutes les personnes impliquées.

En août les documents ont été traduits en français et le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEN) ont été consultés pour un premier feedback. Celui-ci servira de base à la consultation interne qui démarrera en septembre.

Perspectives : La nouvelle ordonnance sur la formation et le plan de formation forment en outre la base pour les prochaines étapes : la consultation des instances administratives, l'examen de la cohérence linguistique puis la réunion de mise au point. Ensuite la commission D&Q « Poêlière-/Poêlier-fumiste CFC » validera les documents et la demande de ticket sera déposée auprès du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, SEFRI.

La nouvelle ordonnance sur la formation et le nouveau plan de formation forment la base pour les prochaines étapes : la consultation des instances administratives, l'examen de consistances linguistique puis la réunion de mise au point.

feuisse remercie ici tous ceux qui s'engagent pour le projet « Avenir de la poèlerie-fumisterie » et investissent leur temps et leur expertise dans les différents domaines.

Présentation CSFP : Mike Piller

Tout au long de la consultation interne en cours, les membres de feuisse ont la possibilité de s'exprimer sur les contenus du nouveau plan de formation et de la nouvelle ordonnance sur la formation. Un sondage spécifique simplifie ce processus et doit permettre un taux de retour représentatif. La participation des membres est très importante pour que les deux documents obtiennent un large soutien.

Consultation
interne



cheminées
Poujoulat

Votre spécialiste des systèmes
d'évacuation des fumées, de la maison
individuelle au projet industriel.



Poujoulat Switzerland SA

Route du Moulin 11, 3977 Granges (VS)

+41 24 473 50 00

info@poujoulat.ch | www.poujoulat.ch

MIKE PILLER, RESPONSABLE DE LA FORMATION FEUSUISSE

Point de mire sur la génération Z

Trois priorités marquent l'engagement de Mike Piller : Avec le projet « Avenir de la poèlerie-fumisterie » la formation de poêlière-/poêler-fumiste est soumise à une révision globale – de la formation professionnelle initiale à la formation professionnelle supérieure. Au cours de cette dernière une numérisation de l'environnement d'apprentissage axée sur la génération Z s'avère nécessaire. Par ailleurs, Mike Piller considère le recrutement de personnes en formation pour les métiers artisanaux comme défi. Unir les forces est indispensable.

TEXTE : MIKE PILLER, PHOTOS : FEUSUISSE



Mike Piller, vous vous engagez depuis neuf mois pour la formation professionnelle chez feusuisse. Faire du feu est probablement l'invention la plus importante de l'humanité. Comment vous plaît votre travail dans cet environnement artisanal archaïque ?

Le quotidien professionnel offre de nombreux défis passionnants – cela me plaît beaucoup. Le travail comprend des tâches variées, à commencer par des sujets pédagogiques, en passant par des points organisationnels cruciaux jusqu'aux questions de communication. En janvier j'ai pu reprendre les trois projets « Avenir de la poèlerie-fumisterie », « SwissSkills 2022 » et le transfert de l'école professionnelle. Le déménagement de l'école professionnelle est achevé sur le plan de la logistique, l'année scolaire a démarré en août et il s'agit maintenant

d'examiner et d'optimiser constamment certains points. Les « SwissSkills 2022 » se sont déroulés début septembre et le projet « Avenir de la poèlerie-fumisterie » se trouve actuellement dans la phase de la consultation interne.

En début d'année feusuisse a concrétisé le profil de qualification « Poêlière-/poêlier-fumiste CFC » qui forme la base pour l'élaboration du plan de formation. Comment avez-vous vécu ce processus crucial ?

Le projet « Avenir de la poèlerie-fumisterie » a été lancé en 2020 sous forme de deux conférences sur l'avenir et de l'élaboration des lignes directrices « Association » et « Formation ». Après ces premières étapes ont suivi deux ateliers pour l'élaboration du profil de qualification – lors du deuxième atelier je suis moi-même entré dans le processus. J'ai vécu une journée pleine de questions techniques et de discussions productives. La diversité de la branche et l'engagement des experts pour la relève se sont révélés aussi importants l'un que l'autre.

La formation est en quelque sorte le nerf central du métier de poêlier-fumiste. Quelles sont les points forts marquants ?

Au cours des premiers mois trois priorités se sont à mon avis dégagées. Premièrement : Avec le projet « Avenir de la poèlerie-fumisterie » une révision pédagogique et du contenu des cursus s'avère nécessaire – de la formation professionnelle initiale à la formation professionnelle supérieure. Deuxièmement : En plus de l'orientation aux compétences opérationnelles qui sont implémentées dans le nouveau plan de formation, l'environnement d'apprentissage demande à être réorganisé. Notamment une préparation moderne et numérique des médias d'apprentissage et d'enseignement est indispensable – la génération Z est notre public cible actuel et c'est en fonction

de lui qu'il faut s'orienter. Troisièmement : Le recrutement de personnes en formation pour les métiers artisanaux devient de plus en plus un grand défi. Pour nous, en tant que très petit métier, cette tâche est rendue encore plus difficile, car il faut non seulement des personnes en formation motivées, mais aussi un large éventail d'entreprises formatrices qualifiées.

Quels points faibles ont pu être corrigés ?

Il n'est pour le moment pas encore possible de faire un bilan sur le fonctionnement opérationnel de l'école, étant donné qu'il n'y a que très peu de temps que j'ai repris la direction de l'école professionnelle et que la nouvelle année scolaire a commencé il n'y a que quelques semaines. Nous pouvons certainement faire quelques pas en avant dans les processus administratifs et dans la palette d'instruments qui s'y rapportent. L'organisation des journées techniques 2023 devrait également atteindre un nouveau niveau de qualité pour feusuisse – toute l'équipe du secrétariat y travaille.

Le plus important lieu de formation, l'entreprise formatrice, est sous la responsabilité des formateurs en entreprise. Nous de feusuisse pouvons contribuer au taux de réussite par un enseignement de haute qualité et des cours interentreprises attractifs.

Les jeunes qui se décident pour le métier de poêlier-fumiste, c'est une chose, que les personnes en formation traversent leur période d'apprentissage avec succès, c'en est une autre : comment est-ce que feusuisse peut contribuer à améliorer le taux de succès des examens ?

Le plus important lieu de formation, l'entreprise formatrice, est sous la responsabilité des formateurs en entreprise. Nous de feusuisse pouvons contribuer au taux de réussite d'une part par un enseignement de haute qualité et des cours interentreprises attractifs. D'autre part il s'agit pour nous de mettre l'accent sur l'avenir, de manière à ce que nous puissions procéder ou engager les adaptations nécessaires à temps et répondre à l'air du temps.

Une compétence professionnelle et sociale des professionnels de la formation est une condition essentielle pour que la période d'apprentissage puisse être vécue de manière positive. Comment feusuisse traite-t-elle cette thématique ?

Des visites d'observation régulières avec des objectifs de développement définis en commun sont un élément essentiel de l'assurance et du développement de la qualité. Par ailleurs, les enseignants spécialisés et instructeurs aux CI doivent constamment être à jour par le biais de formations continues didactiques-méthodologiques.

L'académisation croissante n'a guère d'influence sur le plan de formation de « Poêlière-/poêlier-fumiste CFC » par rapport à l'enseignement, car il n'est pas possible de chambouler entièrement le métier de poêlier-fumiste.

Notre société est soumise à d'une sorte d'académisation par rapport à la formation/l'apprentissage, faire des études est à la mode, les profils professionnels artisanaux perdent en attractivité. Quels sont les impacts sur le plan de formation de poêlière-/poêlier-fumiste ?

Cette situation n'a que très peu d'influence sur le plan de formation de « Poêlière-/Poêlier-fumiste CFC », car il n'est pas possible de chambouler entièrement le métier. Lors de l'élaboration des contenus il fallait prioriser les éléments attractifs dans les domaines de la conception, de la technique, de la durabilité et de la communication et, où cela était possible, y ajouter des finesses captivantes pour que les avantages du métier soient portés vers l'extérieur.

La qualité ne peut être remplacée par rien d'autre que par encore davantage de qualité – ceci est particulièrement vrai pour la formation. Où se positionne la Suisse avec le métier de poêlier-fumiste en comparaison internationale (Swiss Skills page 15)

Nous pourrions faire une déclaration concrète à cet effet fin janvier 2023. Car à l'occasion de la VEUKO 2023 un nouveau champion européen ou une nouvelle championne européenne en poèlerie-fumisterie sera élu(e). Une comparaison au niveau national dans la poèlerie-fumisterie était à l'ordre du jour avec les championnats suisses des métiers lors des « SwissSkills 2022 » (du 7 au 11 septembre 2022) à Berne. Les résultats et impressions de cet événement seront publiés dans la prochaine édition du « Magazine professionnel ». Le vainqueur du championnat des « SwissSkills 2022 » se rendra aux championnats européens, où il représentera la Suisse.

Quelles sont vos expériences par rapport à la collaboration avec les entreprises formatrices ?

L'échange avec les entreprises formatrices se déroule généralement de manière constructive et toujours pour le bien des personnes en formation. La difficulté réside dans le fait que, du côté de l'école professionnelle, il faut tenir compte non seulement de la focalisation sur les « personnes en formation », mais aussi d'autres influences organisationnelles et de nombreuses tierces personnes. Il est parfois un véritable défi d'en informer les entreprises formatrices.

Où y a-t-il encore une marge de progression ?

Au cours des derniers mois j'ai découvert deux grands potentiels d'optimisation. D'une part il faut moderniser et numériser l'environnement d'apprentissage. Outre les supports de cours numériques, une plateforme d'apprentissage sera à l'avenir inévitable, car les jeunes adultes d'aujourd'hui ont d'autres attentes à une formation attractive. D'autre part il s'agit également pour la branche de se développer dans les domaines de la numérisation et de la communication. De notre côté, nous essayons de procéder à ce changement de manière dosée. Un exemple, depuis cet été la convocation à l'école n'est plus envoyée par la poste, mais par e-mail.

Amenée d'air de combustion en cas de chauffage à combustion dans les bâtiments d'habitation avec ou sans ventilation

Principes généraux pour l'amenée d'air de combustion

Pour tous les chauffages à combustion dans lesquels un combustible solide, liquide ou gazeux est brûlé, une quantité suffisante d'air de combustion doit être amenée afin de garantir un fonctionnement impeccable et sans danger du chauffage de l'habitation.

Directive de protection incendie Installations thermiques AEA1 24-15, point 3.5, chiffre 2: L'amenée d'air de combustion depuis l'extérieur doit être garantie.

L'air de combustion est également appelé air frais, air entrant ou air d'alimentation du foyer.

La norme SIA 180 stipule que l'enveloppe du bâtiment doit être étanche. Elle décrit également comment les installations de combustion doivent être réalisées à l'intérieur de l'enveloppe thermique du bâtiment. À cet effet, elle indique qu'un concept de ventilation doit être établi dans l'avant-projet. SIA 180:2014, chiffre 3.2.

SIA 180, 3.6.2 Appareils de chauffage à combustion à l'intérieur de l'enveloppe thermique
 3.6.2.1 *Dans les bâtiments neufs, la totalité de l'air de combustion doit être amenée par des conduites directement dans le foyer.*
 3.6.2.2 *Lors du remplacement ou de l'installation de foyers dans les bâtiments existants, il faut que l'air de combustion provienne directement de l'extérieur.*
 3.6.2.3 *Les gaz de combustion sont évacués à l'extérieur par des conduites ad hoc.*

Extrait de la norme SIA 180, © Copyright by SIA Zurich

Il est ainsi clairement stipulé que dans les bâtiments neufs, une amenée directe d'air de combustion doit **toujours** être garantie. Cela vaut pour toutes les installations de combustion, qu'elles soient dépendantes ou non de l'air ambiant et quel que soit le combustible utilisé.

Lors du remplacement ou de l'installation de foyers dans des bâtiments existants, il faut que l'amenée d'air de combustion depuis l'extérieur soit garantie. Cela est également possible en ouvrant (ou en basculant) une fenêtre dans une autre pièce. Dans les bâtiments anciens, le flux d'air de combustion est généralement assuré en raison du manque d'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment. Or, quand ces bâtiments sont rénovés, par exemple avec une isolation extérieure et/ou de nouvelles fenêtres, il arrive souvent que le flux d'air de combustion ne soit plus assuré. Dans ces bâtiments, l'exploitant du chauffage à combustion doit prendre des mesures appropriées lors de l'exploitation de ce chauffage. Si une ventilation est installée dans le bâtiment lors d'une rénovation, une amenée directe d'air de combustion est obligatoire.

Définition du chauffage à combustion dépendant / indépendant

SIA 382/5:2021 Ventilation mécanique dans les bâtiments d'habitation
 1.1.1.21 *Chauffage à combustion indépendant de l'air ambiant*
Chauffage à combustion dont l'air de combustion est amené directement et exclusivement de l'extérieur par des conduites ou des gaines et qui ne peut pas laisser se répandre une quantité dangereuse de gaz dans le local où il se trouve. Les autres chauffages à combustion sont dépendants de l'air ambiant.

Note 1:

Une amenée directe de l'air de combustion ne suffit pas à elle seule à rendre un chauffage à combustion indépendant de l'air ambiant, puisque des fuites peuvent survenir au niveau de la porte du local de chauffe, du raccord de la cheminée, des ouvertures de nettoyage (trappe de ramonage), de l'alimentation en combustibles et des récipients à cendres.

Note 2:

L'étanchéité à l'air ambiant des chauffages à combustion indépendant de l'air ambiant est contrôlée (p. ex. appareils de types CA, CM et CC selon SN EN 16510-1).

- 1.1.1.22 *Chauffage à combustion dépendant de l'air ambiant*
Sont dépendants de l'air ambiant tous les chauffages à combustion qui ne sont pas étanches à l'air ambiant.

Extrait de la norme SIA 382/5, © Copyright by SIA Zurich

Responsabilité

La norme SIA 180, paragraphe 3.2.1, stipule qu'un concept de ventilation conforme aux exigences doit être établi dans l'avant-projet. L'aération des bâtiments et des cuisines ainsi que l'évacuation de l'air des salles d'eau en font également partie. Dans les bâtiments neufs qui comprennent une installation de chauffage, il appartient à l'architecte et aux planificateurs de la technique du bâtiment de trouver, en collaboration avec le professionnel à l'origine de la dépression (cuisiniste, installateur de la ventilation, sanitaire, etc.), une solution qui ne provoque pas de dépression inadmissible dans le bâtiment. Le poëlier-fumiste doit veiller à ce que l'air de combustion nécessaire au foyer soit amené directement au foyer. Il doit aussi s'entretenir suffisamment tôt avec les corps de métier impliqués et attirer leur attention sur le thème de la dépression.

Dans le cas de transformations où un seul appareil de chauffage est installé, le poëlier-fumiste est tenu d'attirer l'attention du maître d'ouvrage sur le problème de la dépression. Un accord écrit confirme que le maître d'ouvrage connaît les conséquences de la norme SIA 382/5. Un exemple d'accord peut être téléchargé sur le site de feusuisse.

Conditions de pression dans le bâtiment

Les conditions de pression dans les bâtiments d'habitation doivent être équilibrées (normes SIA 382/5, chiffres 1.7.1 et 4.4.5.2). Les installations de ventilation doivent être réglées par le constructeur de manière à être équilibrées. Lors de la réception de l'installation de ventilation, un procès-verbal de réception doit être disponible sur les réglages des débits d'air. Les systèmes d'évacuation d'air simples créent une dépression dans le bâtiment. La dépression admissible est mentionnée dans la norme SIA 382/5, chiffre 1.7.

Dans les bâtiments équipés de systèmes d'évacuation d'air simples ou s'il existe d'autres causes de dépression permanente, l'utilisation d'installations de combustion est problématique. Il faut au préalable déterminer précisément comment un fonctionnement sûr de l'installation de combustion peut être garanti. Les points déterminants pour que l'installation de combustion fonctionne de manière sûre doivent être consignés dans le procès-verbal de mise en service et/ou une convention d'utilisation et faire l'objet d'une instruction.

SIA 382/5 Ventilation mécanique dans les bâtiments d'habitation

- 2.4.2.2 *Aucun type d'installation de ventilation (hotte de cuisine à extraction d'air, installation simple d'air repris, installation d'aspirateur centrale, etc.) ne doit produire une dépression qui perturbe le fonctionnement de l'appareil de chauffage. Comme valeur indicative, on admet que la dépression dans le local où se trouve le chauffage à combustion dépendant de l'air ambiant ne doit pas dépasser 4 Pa pendant son fonctionnement. Pour un chauffage à combustion indépendant de l'air ambiant, cette valeur est de 8 Pa.*

2.4.2.3 *La régulation et/ou la surveillance doit éviter une dépression non admissible.*

Extrait de la norme SIA 382/5, © Copyright by SIA Zurich

Le chiffre 2.4.2.2 explique que tant qu'il n'y a pas de dépression permanente dans le bâtiment d'une valeur > 4 Pa, aucune mesure ne doit être prise lors de l'utilisation d'un chauffage d'habitation dépendant de l'air ambiant.

La dépression mentionnée au point 2.4.2.3 peut être évitée par différentes mesures. Cela peut se faire par un contrôle de la pression dans la pièce ou au niveau du système d'évacuation des fumées, par l'arrêt de l'installation de ventilation pendant le fonctionnement du chauffage ou encore par l'ouverture (basculement) d'une fenêtre.

Devis

Nous recommandons d'inclure la remarque suivante dans toutes les offres de foyers.

Les installations de combustion ne fonctionnent sans problème que dans des conditions de pression neutre. Selon la norme SIA 382/5, aucun type d'installation de ventilation (hotte de cuisine à extraction d'air, installation simple d'air repris, installation d'aspirateur centrale, etc.) ne doit produire une dépression qui perturbe le fonctionnement de l'appareil de chauffage. Un accord écrit confirme que le maître d'ouvrage connaît les conséquences de la norme SIA 382/5 et que les utilisateurs (habitants) ont reçu les instructions nécessaires.

Construction et réalisation de l'amenée d'air de combustion

Les deux ouvrages de feusuisse DET, partie A et partie B renseignent sur la construction exacte et la nature de l'amenée d'air de combustion pour les installations de combustion.

Fonctionnement de l'installation de combustion

Pour que le client puisse utiliser son installation de combustion de manière correcte, il faut procéder avec lui à une mise en service. Le mode d'emploi et le certificat de garantie lui seront remis à cette occasion. Il est également recommandé de rédiger un procès-verbal de mise en service qui aborde le fonctionnement d'un chauffage d'habitation et d'une ventilation d'habitation. Le formulaire «Convention concernant les installations de combustion et les ventilations (SIA 382/5)» de feusuisse peut être utilisé à cet effet.

Les déclarations de la commission technique «Construction de poêles et de cheminées» de feusuisse qui sont imprimées sur la fiche technique ont été vérifiées par le professeur Heinrich Huber de la Haute école de Lucerne, qui les a jugées correctes.

PROCÉDURE DE QUALIFICATION 2022

Cordiales félicitations

Comme Confucius le dit si bien : « Le plus important au savoir c'est de le maîtriser et de l'appliquer ». C'est précisément le but que poursuivaient la candidate et les candidats à la procédure de qualification de cette année. Du 13 au 16 juin 2022 ils ont accompli le « travail pratique prescrit (TPP) » et l'examen écrit en « connaissances professionnelles » à Dagmersellen.

TEXTE : MIKE PILLER , PHOTOS : CHARLES INGOLD

feusuisse félicite la diplômée et les neuf diplômés de leur réussite des examens de fin d'apprentissage.

Les poêlières-/poêliers-fumistes CFC fraîchement diplômés sont par ordre alphabétique :

- Albin Tizian, Giger Specksteinöfen
- Bajrami Berat, Bruno Poggio AG
- Berlinger Fidel, Ofenbau Jud AG
- Christener Yannick, Glutform Rüegg AG
- Fehlmann Dean, Dätwyler Ofenbau AG
- Gallet Maximilian, Carron-Lugon L'Architecte du Feu SA
- Giger Noah, Giger Specksteinöfen
- Halimi Ali Reza, Weber Ofenbau AG
- Huber Shoshana, Ofen-Werkstatt
- Schönholzer Aaron, WASU Baukeramik AG

feusuisse adresse plein de bons vœux pour le futur à la poêlièrefumiste CFC et aux poêliers-fumistes CFC – beaucoup de succès, de plaisir et de curiosité pour les défis et les opportunités qui les attendent.

Avec un grand merci et également nos meilleurs vœux, nous avons fait nos adieux à Armin Hartmann. Il prend sa retraite après 35 ans en tant qu'expert. Charles Ingold, chefpert, lui a remis un cadeau comme symbole de notre gratitude pour toutes ses années d'engagement.

Voici quelques impressions du hall de la PQ :

